

M.Ed. – DESS –
Microprogramme option didactique

HORAIRE – AUTOMNE 2017

SIGLE	TITRE	CR.	HORAIRE	PROFESSEUR-E	LOCAL
DID 6740a	Troubles spécifiques d'apprentissage des mathématiques	3	Lundi 17h30-20h30 Du 11 septembre au 4 décembre (23 octobre relâche) Samedi 9h30-16h30 14 octobre Examen : mardi 17h30-20h30 19 décembre	Alejandro Gonzalez-Martin	
DID6154m	Question d'histoire et de géographie au secondaire (pour le secondaire)	3	Mardi 17h30-20h30 Du 5 septembre au 12 décembre	N.	
DID6868m	Le laboratoire en didactique des sciences (pour le secondaire)	3	Mardi 17h30-20h30 Du 5 septembre au 12 décembre	Pierre Nonnon	
DID 6484b	Difficultés et troubles d'apprentissage du français (liste d'attente)	3	Mardi 17h30-20h30 Du 5 septembre au 28 novembre (24 octobre relâche) Samedi 9h30-16h30 25 novembre	N.	
DID 6740b	Troubles spécifiques d'apprentissage des mathématiques (liste d'attente)	3	Mercredi 17h30-20h30 Du 6 septembre au 6 décembre (25 octobre relâche) Examen : mardi 17h30-20h30 19 décembre	Alejandro-Gonzalez-Martin	
DID 6484a	Difficultés/ troubles d'apprentissage du français (liste d'attente)	3	Mercredi 17h30-20h30 Du 6 septembre au 29 novembre (25 octobre relâche) Samedi 9h30-16h30 18 novembre	Daniel Daigle	
DID6150m	Didactique du monde contemporain (pour le secondaire)	3	Mercredi 17h30-20h30 Du 6 septembre au 13 décembre	N.	

SIGLE	TITRE	CR.	HORAIRE	PROFESSEUR-E	LOCAL
DID6571m	Didactique de l'algèbre au secondaire (pour le secondaire)	3	Mercredi 17h30-20h30 Du 6 septembre au 13 décembre	Philippe R. Richard	
DID6214m	Didactique de l'oral (pour le secondaire)	3	Mercredi 17h30-20h30 Du 6 septembre au 13 décembre	N.	
DID 6525m	Grammaire avancée pour enseignement du français (pour le secondaire)	3	Jeudi 17h30 à 20h30 Du 7 septembre au 14 décembre	N.	
*DID 6290	Séminaire d'intégration en didactique 1	3	Première rencontre (obligatoire) Mardi 17h00-17h30 5 septembre	N.	
**DID 6295	Séminaire d'intégration en didactique 2	3	Première rencontre (obligatoire) Mardi 17h00-17h30 5 septembre	N.	
***DID 6038	Travail dirigé en éducation	6	Horaire individuel	Tutorat	

* Cours obligatoire dans le cadre du micro programme, après avoir suivi 12 crédits

* Cours obligatoire dans le cadre du DESS, après avoir suivi au moins 24 crédits.

* Cours obligatoire dans le cadre de la M.Ed. après avoir suivi 24 crédits

** Cours obligatoire dans le cadre de la M.Ed après avoir suivi au moins 39 crédits

*** L'étudiant peut choisir de faire un travail dirigé de 6 crédits à la fin de son programme pour remplacer les cours DID 6290 et DID 6295. L'étudiant doit s'assurer qu'un professeur accepte de le diriger avant de s'inscrire.

Les cours seront offerts si le nombre d'étudiants le justifie.

MODIFICATION DU CHOIX DE COURS

Aucune modification de votre choix de cours ne sera prise en considération par téléphone. Il faudra annuler, changer ou ajouter un cours à votre choix initial en vous présentant au secrétariat (local D-520) ou par courriel.

Inscription à un cours : Avant le début du cours

Annulation d'un cours (sans frais) : Consulter le centre étudiant

Abandon d'un cours (avec frais et mention ABA au bulletin de notes) : Consulter le centre étudiant

Avant de vous présenter au premier cours, vous êtes prié(e)s de vérifier la salle via le centre étudiant ou voir au tableau d'affichage près du local D-520

TRAVAUX CORRIGÉS

- Les personnes qui désirent récupérer leur travail corrigé doivent le remettre au professeur avec une enveloppe pré-adressée et suffisamment affranchie.
- Le professeur ou la professeure conserve les travaux jusqu'à un mois après l'émission des bulletins de notes. Après ce délai, les travaux seront postés aux personnes qui les auront remis avec une enveloppe de retour (pré-adressée et affranchie). Tous les autres travaux seront détruits au début du trimestre qui suit.

L'annulation ou l'abandon de cours doit obligatoirement se faire par écrit.